

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Recommandation** STM-4602-09-13-39

D'AUTORISER l'exercice de la deuxième option de renouvellement du contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception » "ci-après appelé Contrat", octroyé à l'entreprise Conduent Business Solutions (France), "ci-après appelé Conduent", pour une durée de vingt-quatre (24) mois, pour un montant pour la STM de 18 072 665 \$, plus les taxes de 2 706 381,58, pour un montant maximum de 20 779 046,58 \$.

D'ACCEPTER les mandats à recevoir du Réseau de transport de Longueuil (RTL), de la Société de transport de Lévis (STLévis), du Réseau de transport de la Capitale (RTC), de la Société de transport de Laval (STL), d'EXO et de MRC Joliette Transport (MRCJT) pour renouveler en leurs noms et pour la Société de transport de Montréal, le contrat avec Conduent, pour l'acquisition de biens et services pour le système de vente et perception, le tout conditionnel à la réception de leurs mandats.

Le montant pour les sociétés participantes (RTL, STLévis, RTC, STL, EXO et MRCJT) est de 11 457 073,28 \$, plus les taxes de 1 715 696.72 \$, pour un montant maximum de 13 172 770 \$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 20.779.046,58 \$ Toutes taxes incluses

**DE responsable :** Technologies de l'information et innovation

*Luc Lamontagne*  
Signé avec ConsignO Cloud (22/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

Nom : Luc Lamontagne

**DE responsable :** S.O.

Nom : S.O.

**Secrétaire de l'assemblée :**

**Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)**

- Améliorer l'expérience client     Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance     Maîtriser les finances     Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Livrer l'offre de service promise

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Afin de maintenir opérationnel l'ensemble des fonctionnalités du système de vente et perception, la STM a octroyé à Conduent un contrat de biens et services qui inclut les volets suivants :

Volet 1 « Intégration » : réfère au rôle d'intégrateur de Conduent et à sa responsabilité de s'assurer que les composants logiques et physiques qui s'ajoutent au système de vente et perception s'intègrent adéquatement à celui-ci.

Volet 2 « Entretien du Système VP » : réfère au rôle de Conduent d'assurer l'entretien correctif, préventif et adaptatif des composants logiciels TI du système de vente et perception.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

**Autorisation et octroi de contrat**

Directeur  
général:

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

**Objet :** STM-4602-09-13-39 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »

**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions**  S/O

Nouveau contrat     Prolongation     Sur invitation     Levée d'options  
 Renouvellement     De gré à gré     Public     Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :  Nombre de soumissions déposées :

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.  Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.  Date: (jj/mm/an)

**Démarche, solution proposée et conclusion****Historique d'adjudication**

Contrat de base: STM-4602-09-13-39

Résolution : CA-2014-133

Montant autorisé TTI (sans contingence) STM : 18 811 188,13 \$, AOT : 9 053 679,46 \$

Période couverte par l'autorisation : 4 septembre 2014 au 3 septembre 2017.

Résolution : CA-2017-218

Nature du contrat : Première option de renouvellement

Montant autorisé TTI (sans contingence) STM : 19 039 625,97 \$, AOT : 6 226 895,11 \$.

Période couverte par l'autorisation : 4 septembre 2017 au 3 septembre 2019.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième option de renouvellement. Le montant pour la STM, pour la présente option de renouvellement est de 20 779 046,58 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 58 629 860.69 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

**Développement durable / Accessibilité universelle**  S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 6 - Renforcer la démarche en approvisionnement responsable

Conduent a un code de conduite professionnelle qui précise leur intention de respecter les normes internationales en matière de respect des droits de l'Homme. Ils se sont aussi engagés à protéger l'environnement, la santé, la sécurité et la stabilité des employés, clients, fournisseurs et des collectivités où ils exercent leurs activités.

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

**Préparé par :** APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Lila Yantren

**Service :** Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

*Line Boucher*

Signé avec ConsignO Cloud (22/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

**Certification juridique**

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

*François Bouchard*

Signé avec ConsignO Cloud (21/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



**Objet :** STM-4602-09-13-39 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
 Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	« Divers »			
Compte	« Divers »			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	20.779.046,58			20.779.046,58

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période estimée du contrat : de 04 09 2019 à 04 09 2021  
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	3.012.111,00\$	9.036.332,40\$	6.024.221,60\$	18.072.665,00\$
(B) TPS	150.605,55\$	451.816,62\$	301.211,08\$	903.633,25\$
(C) TVQ	300.458,07\$	901.374,16\$	600.916,10\$	1.802.748,33\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	3.463.174,62\$	10.389.523,18\$	6.926.348,78\$	20.779.046,58\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	300.834,59\$	902.503,70\$	601.669,13\$	1.805.007,42\$
(F) Montant net (D – E)	3.162.340,03\$	9.487.019,48\$	6.324.679,65\$	18.974.039,16\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

**Certification de fonds**

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

*Linda Lebrun*

Signé avec ConsignO Cloud (26/08/2019)  
 Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



**Objet :** STM-4602-09-13-39 (Deuxième et dernière option de renouvellement)  
Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »

**Suite de la rubrique**  Recommandation  Exposé du besoin / PSO-2025  Subvention  
 Démarche et conclusion  Développement durable / Accessibilité universelle

Volet 3 « Entretien des équipements VP » : réfère à la réparation des composants informatiques et au soutien technique du système de vente et perception.

Volet 4 « Acquisition d'équipements » : réfère à l'acquisition des équipements de vente et perception tels que : Borne de Rechargement (BR), Centre de Service (CS), Distributrice Automatique de Titres (DAT), Système Intégré de vente en Loge (SIVL), Terminal Point de Vente (TPV) et vérificateurs portables.

Volet 5 « Acquisition de pièces de rechange » : réfère à l'acquisition de pièces de rechange pour l'entretien des équipements.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Direction exécutive des technologies de l'information et innovation, la Division billettique en collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

**Suite de la rubrique**  Recommandation  Exposé du besoin / PSO 2025  Subvention  
 Démarche et conclusion  Développement durable / Accessibilité universelle

#### Justification de la levée d'option

Il demeure plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que procéder à un autre contrat de gré à gré avec Conduent.

À titre de fabricant et d'intégrateur du système de vente et perception, Conduent est le seul fournisseur à pouvoir fournir les biens et services reliés à sa solution de vente et perception tout en garantissant la compatibilité avec le système actuel, assurant la pleine intégrité des données et la sécurité des transactions.

L'article 101.1, paragraphe 5 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., CHAPITRE S-30.01)* prévoit que la STM peut octroyer un contrat de gré à gré « dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés, qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant », applicable au volet 3 « Entretien des équipements VP ».

L'article 101.1, paragraphe 10b : « découle de l'utilisation d'un logiciel ou d'un progiciel et vise la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteurs, les brevets ou les licences exclusives », applicable au volet 2 « Entretien du Système ».

L'article 101.1, paragraphe 10a : « découle de l'utilisation d'un logiciel ou d'un progiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants » applicables au volet 1 « Intégration », volet 4 « Acquisition d'équipements » et volet 5 « Acquisition de pièces de rechange ».

**Objet :** STM-4602-09-13-39 (Deuxième et dernière option de renouvellement) - SUITE  
Contrat de gré à gré « Acquisition de biens et services pour le système de vente et perception »

**Suite de la rubrique**  Recommandation  Exposé du besoin / PSO-2025  Subvention  
 Démarche et conclusion  Développement durable / Accessibilité universelle

#### Détail du montant demandé à l'adjudication pour la STM :

Volet 1 : Intégration, aucun montant n'est associé à ce volet.

Volet 2 : Entretien du système VP, pour un montant toutes taxes incluses de 10 503 518 \$.

Volet 3 : Entretien des équipements, pour un montant toutes taxes incluses de 229 950 \$.

Volet 4 : Acquisition des équipements, pour un montant toutes taxes incluses de 9 075 453 \$.

Volet 5 : Acquisition de pièces de rechange, pour un montant toutes taxes incluses de 970 127 \$.

#### Détail des montants (TTI) par volet pour les autres sociétés :

##### Volet 3 : Entretien des équipements

**EXO :** 305 229 \$, **RTC :** 62 500 \$, **RTL :** 184 622 \$, **STL :** 34 949 \$, **STLévis :** 86 306 \$, **MRCJT :** 5 725 \$.

##### Volet 4 : Acquisition des équipements

**EXO :** 5 881 676 \$, **RTC :** 765 469 \$, **RTL :** 3 309 852 \$, **STL :** 72 552 \$, **STLévis :** 1 533 495 \$, **MRCJT :** 149 468 \$.

##### Volet 5 : Acquisition de pièces de rechange

**EXO :** 476 934 \$, **RTC :** 200 000 \$, **RTL :** 0 \$, **STL :** 26 450 \$, **STLévis :** 74 682 \$, **MRCJT :** 2 863 \$.

**Suite de la rubrique**  Recommandation  Exposé du besoin / PSO 2025  Subvention  
 Démarche et conclusion  Développement durable / Accessibilité universelle

#### Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 20 860 402 \$ toutes taxes incluses, basé sur le prix du dernier contrat et tenant compte de l'ajustement de prix prévu au contrat soit la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) Québec (2017-2019), équivalente à 3,39 %. Suite à une négociation, la STM a obtenu une baisse du pourcentage (%) d'ajustement de prix à 3 % au lieu de 3,39 %, amenant le prix négocié à 20 779 046,58 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 81 356 \$ (0,39 %).